



La gazette de VERS

Chères Vernaises, Chers Vernois,

Les beaux jours sont enfin là et nous sommes heureux de voir les vendredis partage du comité des fêtes reprendre du service pour accompagner l'arrivée de l'été !

Comme vous le constatez dans votre quotidien, nous devons tous faire face depuis plusieurs mois à une très forte inflation et la commune n'est pas épargnée.

Cette année, l'élaboration du budget a donc été un véritable défi pour l'équipe municipale et nous y avons apporté la plus grande attention. Soucieux de ne pas ajouter une charge supplémentaire à nos administrés, nous avons choisi de limiter les hausses de taxe autant que possible tout en poursuivant les projets déjà annoncés.

Les principaux investissements prévus sont le lancement de la première tranche des travaux d'aménagement de la route de la Motte (parking en face de l'église avec un quai bus) et nous poursuivrons le travail sur d'autres projets de sécurisation routière et piétonne sur la commune. Les travaux de rénovation de l'église vont reprendre et nous continuerons à réaliser des aménagements afin d'améliorer la qualité de vie de chacun.

Dans un registre plus festif, le CCAS et la Municipalité organisent la sortie des ainé(e)s le jeudi 29 juin 2023 dans le Doubs, nous vous ferons un retour lors des prochaines gazettes !

La fête villageoise se tiendra le 1er juillet 2023, nous permettant ainsi de nous retrouver et de passer d'agréables moments ensemble.

Nous tenons à cette occasion à remercier une fois de plus les nombreux bénévoles qui font vivre notre village en le dynamisant avec ces manifestations.

Pour avoir plus d'informations sur la vie de la commune, n'hésitez pas à venir nous consulter à la mairie ou bien à écrire à mairie@vers74.fr. Vous pouvez également nous faire parvenir vos idées ou faire remonter vos besoins.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette nouvelle gazette et un très bel été à toutes et à tous.

Fidèlement,

Joëlle LAVOREL, Maire de Vers

VOIRIE

« Lentement mais sûrement », tel devrait être le slogan pour faire avancer les projets et les travaux dans nos communes.

Nous avons enfin réalisé le projet du plateau surélevé à l'entrée Est du chef-lieu et nous espérons qu'il remplira toutes ses fonctions pour faire ralentir à l'entrée du village.

Nous attendons toujours la validation du département pour l'aménagement du parking et du carrefour de l'église. Nous ferons le maximum pour débiter les travaux le plus rapidement possible après l'obtention de cette validation.

Un devis a été signé pour permettre de continuer le trottoir de Maisonneuve jusqu'à la zone artisanale le long de la RD992 mais nous attendons une réponse à notre demande de subvention pour ce type de travaux.

Le département a repris les enrobés de la RD 23 entre Maisonneuve et la sortie de Bellosy. Nous vous remercions pour votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Vous avez pu remarquer des coupures de chaussée dans la commune, avec parfois une mise en place de circulation alternée : ces travaux sont liés au déploiement du réseau de fibre optique, travaux pilotés par le SYANE.

Au niveau de l'éclairage public, l'entreprise Grandchamp doit intervenir pour la pose d'un éclairage à led dans le secteur du chef-lieu et sur les parkings de l'école et de l'auberge.



De nombreux bancs ont été créés et installés par notre agent technique un peu partout dans la commune. Courant de l'été, la main courante de l'aggrégat va être changée et une fontaine sera installée pour remplacer l'arrivée d'eau existante.

TRAVAUX BÂTIMENTS

Enfin les travaux de l'église vont pouvoir reprendre. Suite au désengagement du deuxième architecte qui avait réalisé une partie de l'étude sanitaire pour la suite des travaux intérieurs de l'église, nous nous sommes retrouvés dans une situation très délicate. Nous avons donc décidé de faire appel au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) qui vient de lancer un appel d'offre pour trouver un nouvel architecte. Ce conseil joue un rôle important dans la sélection des entreprises et des professionnels pour les projets de ce type. Le nouvel architecte devra travailler en étroite collaboration avec la commune et le CAUE pour assurer la bonne exécution des travaux. Il devra également s'assurer que ceux-ci soient conformes aux normes et aux règles en vigueur dans le domaine de la rénovation de notre patrimoine historique.

En parallèle, une autre rénovation importante a été entreprise concernant le mobilhome du service technique. En effet, le plancher complètement dégradé de cette structure a été entièrement changé pour améliorer la sécurité et les conditions de travail de notre agent.

Par ailleurs, un autre projet d'étude est en cours concernant le bâtiment des ateliers techniques (ancienne porcherie) afin de profiter des aides de l'état qui sont actuellement importantes.

Ces avancements témoignent de l'engagement et de la volonté de la municipalité à améliorer les conditions de vie de sa population en mettant à disposition des locaux publics fonctionnels, sécurisés et modernes.



TAXES

La taxe foncière sur les propriétés bâties est établie pour l'année entière dans la commune où est situé le bien imposable et d'après la situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Si vous êtes propriétaire au 1er janvier, vous êtes redevable de la taxe foncière.

Le revenu cadastral constitue la base d'imposition de la taxe foncière : il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %. La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué.

Les taux, appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière, sont votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et départements.

En 2023, plus aucun français ne payera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. La taxe est en revanche maintenue pour les résidences secondaires.

	Revenu cadastral de la commune de Vers		Taux pour la commune de Vers		Total perçu par la commune de Vers		Augmentation de la part perçue par la commune de Vers en 2023
	Base d'imposition 2022	Base d'imposition 2023	Taux 2022	Taux 2023	Total 2022	Total 2023	
Taxe Foncière Bâtie	1 045 666,00 €	1 126 000,00 €	22,95%	24,18%	239 980,00 €	272 266,00 €	32 286,00 €
Taxe Foncière Non Bâtie	21 737,00 €	23 200,00 €	53,07%	55,92%	11 535,00 €	12 973,00 €	1 438,00 €
Taxe d'Habitation	210 991,00 €	225 971,00 €	15,17%	15,86%	32 007,00 €	35 839,00 €	3 832,00 €
TOTAL	1 278 394,00 €	1 375 171,00 €			283 522,00 €	321 078,00 €	37 556,00 €

UN LABEL POUR MANGER MIEUX ET LOCAL



C'est officiel : notre Projet Alimentaire Territorial a obtenu, début mars, la reconnaissance « PAT émergent » par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Cette reconnaissance au niveau national, va permettre à la Communauté de communes du Genevois, de mettre en œuvre dès cet automne en partenariat avec les acteurs du territoire des actions visant, entre autres, à faciliter la reprise des exploitations, à sensibiliser le grand public aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation.

Le PAT concerne tous les acteurs du territoire de la chaîne alimentaire de l'agriculteur au consommateur. Son objectif ? Permettre l'accès de toute la population à une alimentation locale et saine dans des conditions durables. Maintenir l'agriculture nourricière sur le territoire, structurer les filières locales, valoriser les produits locaux, lutter contre le gaspillage alimentaire ; ces grandes directions vont guider le projet dans les années à venir.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH est porté par la Communauté de Communes. Il doit définir, par commune, le nombre de logements à créer pour les 6 prochaines années.

Les orientations de ce nouveau PLH 3 élaboré en 2023 sont :

- Mieux orienter le développement résidentiel.
- Développer une offre de logements abordables pour les ménages et travailleurs du territoire.
- Améliorer et maintenir à niveau le parc existant.
- Accompagner les ménages en difficulté et répondre aux besoins spécifiques.
- Animer la politique communautaire de manière partenariale.

Son objectif a été redéfini dans le cadre du projet de territoire de la CCG à 2 % de développement démographique. Cela se traduit par la production, pour les 6 prochaines années, de 530 logements sur le territoire, ce qui correspond pour la commune de Vers à 54 logements, dont 14 en logement social (25%).

Parallèlement un grand chantier a été lancé depuis l'automne 2022 concernant le logement social. Après une première étude, plusieurs ateliers ont et seront menés premier semestre 2023 dans le but notamment d'améliorer l'accueil et l'aide aux demandeurs et de définir une grille de cotations permettant de choisir plus simplement les bénéficiaires. Les nouvelles dispositions seront présentées à l'approbation de la CCG et des communes à l'automne 2023.

ADMR - SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS

L'association ADMR Pays de Seyssel et Frangy a lancé un service de livraison de repas sur le territoire du Genevois adressé à tout public.



A ce jour, la commune de Vers est desservie par ce service à domicile.

Les repas livrés sont fournis par l'entreprise LEZTROY et distribués par un salarié de l'association, sur 4 jours pour des repas 7j/7.

Le tarif est de 9,20 € par repas. Pour les personnes bénéficiant d'une aide financière, le tarif restant à la charge du client est défini selon le barème de chaque financeur. Les frais engagés sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.

Sur le territoire du Vuache, en 2022, cela représente 4290 repas livrés pour 43 clients bénéficiaires.

Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez contacter l'ADMR des Pays de Seyssel et Frangy :

Z.A. des Bonnets 74270 Musièges
Tél. 04 50 44 49 15
Email : accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org

ESPACE FRANCE SERVICES DU GENEVOIS

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi... un guichet unique pour vos démarches

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les agents de l'Espace France Services du Genevois vous délivrent un premier niveau d'accompagnement ou vous orientent pour effectuer vos démarches administratives et numériques relatives à différents partenaires nationaux en toute confidentialité !

Pour que mon accompagnement soit efficace :

- 1 Je prends rendez-vous par téléphone.
- 2 J'apporte tous les documents nécessaires.
- 3 Je prends mes identifiants et mots de passe des organismes que je possède.

Je peux aussi venir sans rendez-vous aux heures d'ouverture en libre-service.

Horaires	Sous-Préfecture		Itinérance	
	Matin	Après-midi	Horaires	Commune
Albens	09:30 - 12:00	Fermé	14:00 - 16:30	Viry
Alby	Fermé	13:30 - 17:00	14:00 - 17:00	Valleiry
Chézal	09:30 - 12:00	13:30 - 17:00 (uniquement par RDV)	14:00 - 17:00	Archamps
Chât	09:30 - 12:00	Fermé	14:00 - 17:00	Sarrazin
Châtillon	09:30 - 12:00	13:30 - 17:00 (uniquement par RDV)		

Courriel : genevois@france-services.gouv.fr

Téléphone : 04 50 35 37 87

LES DIFFICULTÉS DE COLLECTE DES CONTENEURS DE TRI



Le Syndicat Intercommunal de VALORisation des déchets ménagers (SIVALOR) est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui agit sur deux départements : L'AIN et la HAUTE SAVOIE.

On y retrouve : 3 Communautés d'Agglomération (CA) et 7 Communautés de Communes (CC), dont celle du Genevois, regroupant au total 163 communes d'environ 450 000 habitants.

Il a pour mission de donner une deuxième vie aux 200 000 tonnes de déchets collectés par les intercommunalités adhérentes de son territoire grâce à :

- La valorisation matière par recyclage,
- La valorisation organique par compostage,
- La valorisation énergétique par incinération,
- L'information et la sensibilisation des habitants à une bonne gestion des déchets..

Depuis le mois de janvier 2023, Le SIVALOR a simplifié le geste de tri permettant à la population de son territoire de trier tous les emballages et papiers.

Un grand nombre de nouveautés accompagne cette nouvelle organisation :

- Regroupement des flux fibreux et non fibreux vers un flux unique dit multi-matériaux (contenant jaune)
- Augmentation des volumes à collecter
- Changement de prestataires de collecte
- Mise en service d'un nouveau centre de tri

La situation de fin d'année 2022 (collecte partielle ou absence de collecte de certains points d'apport volontaire par le prestataire en fin de marché), les changements de consignes de tri, et la difficulté de la reprise du personnel de collecte du précédent titulaire sont autant de facteurs expliquant les difficultés de collecte sélective.

Depuis ce début d'année, le SIVALOR a enregistré de nombreuses demandes liées à des débordements dont près de la moitié au mois de janvier. Ces demandes systématiquement transmises à nos prestataires pour interventions n'ont malheureusement pas toujours été suivies d'effets visibles sur le terrain. Nos prestataires ont accusé des difficultés à stabiliser le recrutement de chauffeurs spécialisés dans la collecte des déchets et des pannes successives sur les véhicules de collecte, pénalisant davantage les habitants du territoire.

Suite à ce constat et à un manque de visibilité sur l'amélioration du service, la CC du Genevois a décidé de reprendre à son compte la collecte sélective du Multi-flux (Conteneurs jaunes) sur son territoire et ce depuis le 1er juin, après avoir réalisé des collectes ponctuelles fin avril.

Nous vous remercions pour la patience dont vous avez fait preuve durant ces derniers mois.



CIVISME

Déchets ramassés au pied des conteneurs par notre agent technique en 1 mois (environ 100 kg).

Nous vous rappelons que les déchets encombrants doivent être emmenés à la déchetterie.

Désormais, le dépôt de déchets sur la voie publique de la commune sera sanctionné de 275 € d'amende.

Vuache-Genevois

HÉ! LÉMAN

Lignes quotidiennes de covoiturage

Covoiturez gratuitement et sans réservation

entre Vulbens, Bernex, et Saint-Julien-en-Genevois

App Store | Google Play

Une question ? On vous répond !
www.societecovoiturage.fr
+33 (0)4 81 69 51 00

Comment ça marche ?

Je suis conducteur

Je partage mes trajets avec les passagers sur ma route.

- 1 Je lance l'appi juste avant de partir.
- 2 Je sélectionne les arrêts Hé!Léman par lesquels je vais passer et je suis informé des passagers sur mon trajet.
- 3 Je récupère les passagers qui attendent aux arrêts Hé!Léman. Ils valident le trajet et c'est parti !

A chaque trajet, les conducteurs sont indemnisés !

Je suis passager

Je trouve une place dans les voitures qui passent.

- 1 Pas de réservation pour covoiturer je me rends à un arrêt Hé!Léman.
- 2 Une fois à l'arrêt, je saisis mon trajet sur l'appi (ou par SMS) pour informer les conducteurs de ma présence.
- 3 Un conducteur me récupère, je valide le trajet et c'est parti !

Pas de conducteur pour vous transporter ? Pas de panique !
La plupart des arrêts Hé!Léman sont situés sur des lignes de transport public qui vous offrent une alternative.
Plus d'informations sur <https://www.tgg.ch/fr>

Ligne	Horaires	Horaires de pointe*	Gains conducteurs	Transports collectifs
A	Vulbens - Bernex	08h - 20h du lundi au vendredi	0,50€	*Transport en commun vers Vallée de Bernex
B	Vulbens - Saint-Julien-en-Genevois	ET 19h - 20h Le week-end	1,50€	*Transport en commun vers Vallée de Saint-Julien-en-Genevois

TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024

NOUVEAU

Ouverture du Collège du Vuache à Vulbens

Inscription obligatoire en ligne jusqu'au 2 juillet 2023

WWW.CC-GENEVOIS.FR

PERISCOLAIRE - TARIFS CANTINE

À compter du 01/06/2023, les tarifs de la cantine et garderie du midi ont subi une modification.

En effet, suite à l'inflation des coûts de l'énergie et des matières premières, notre prestataire 1001 repas a procédé à une augmentation tarifaire.

Le conseil municipal se trouve dans l'obligation de répercuter cette hausse tarifaire sur ses services de cantine/garderie afin de faire face à toutes ces nouvelles charges.

Vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs.

Quotient	Tarif actuel	Nouveaux Tarifs au 01/06/2023
0 à 800	4,10 €	4,10 €
801 à 1100	5,00 €	5,00 €
1101 à 1600	6,00 €	6,05 €
1601 à 2100	6,95 €	7,10 €
2101 à 2500	8,00 €	8,25 €
2500	8,70 €	9,05 €
PAI à 3,40€	3,40 €	3,40 €

Notre prestataire de repas, comme tous les autres, a déjà annoncé une nouvelle augmentation du prix des repas d'ici la fin de l'année. Les tarifs seront donc revus à la hausse d'ici à la fin 2023.

CLUB DES AINÉS DE VERS

Après une interruption en fin d'année, nous avons repris nos rencontres un mardi après-midi sur deux.

Nous avons commencé l'année en fêtant l'Épiphanie puis au mois de février, nous avons cuisiné et dégusté des crêpes pour la Chandeleur.

Au mois de mars, nous sommes allés visiter le musée Patek à Genève qui a été, à l'unanimité, une belle découverte.

Bien sûr nous continuons à jouer aux cartes et autres jeux comme par exemple au Tac-Tik venu directement de Vendée.

Avant une trêve estivale, nous allons essayer d'aller visiter le barrage de Génissiat et organiser un pique-nique dans le parc de la Mairie pour inaugurer les belles tables fabriquées par notre agent municipal.

Rendez vous mi-septembre pour toutes les personnes intéressées pour une nouvelle saison et des idées pour animer ces après-midis.

OCTOBRE ROSE DEVIENT OCTOBRE & CO À VERS

A vos agendas ! Le 7 octobre 2023 aura lieu une nouvelle édition d'octobre rose !

Ce jour-là, deux manifestations, une cause commune : la prévention et la lutte contre le cancer du sein mais pas que ...

Dès le matin, la commune sera parcourue par une marche gourmande intercommunale, de Chenex à Feigères, en passant par Vers, Présilly et Neydens. Tous les fonds seront reversés au comité féminin de lutte contre le cancer et à l'association Hope (qui œuvre pour les femmes atteintes de cancer).

L'après-midi, deuxième édition de la marche solidaire à Vers, suivie d'une course en relai de 10km. Puis, dès 18h30 raclette et concert sur la place du village !

Cette année les associations de Vers et la municipalité ont décidé de soutenir 3 causes :

la prévention des cancers de l'enfant (septembre doré), du sein (octobre rose), de la prostate (novembre bleu), créant ainsi, « Octobre & Co ».



Il semblerait que des choses magiques se passent dans les bois de notre commune. En effet, certains habitants de Vers m'ont rapporté avoir observé au Mont d'étranges petites habitations. Peut être que lors de vos prochaines balades vous aurez l'occasion de les voir. Seuls les promeneurs observateurs, les enfants notamment, les remarqueront. A ce qu'on m'a dit il y en aurait cinq à trouver alors n'hésitez pas cet été à flâner le long du chemin, il se pourrait bien qu'au détour du sentier vous tombiez sur de minuscules portes de fées.

A VENIR DANS LA COMMUNE

- vendredi 23 juin - Don du sang événement organisé par l'association des donneurs de sang
- mercredi 28 juin - Les P'tites Vuacheries événement organisé par la MJC du Vuache
- samedi 1 juillet - Fête villageoise événement organisé par le Comité des fêtes
- vendredi 18 août - Don du sang événement organisé par l'association des donneurs de sang
- samedi 9 septembre - Rencontre avec l'auteure Raluca Antonescu événement organisé par la bibliothèque de Vers.
- samedi 23 septembre - Atelier de cocottes en papier événement organisé par la bibliothèque de Vers.
- samedi 24 septembre - Marche gourmande événement organisé par le Comité des fêtes
- samedi 7 octobre - Octobre Rose & co événement organisé par la municipalité de Vers et les associations de la commune
- vendredi 20 octobre - Don du sang événement organisé par l'association des donneurs de sang
- samedi 4 novembre - Journée autour du vin événement organisé par la bibliothèque de Vers.
- samedi 9 décembre - Les contes joyeux événement organisé par la bibliothèque de Vers.

FESTIVAL D'ART DE RUE

LES P'TITES VUACHERIES #3
LE 28 JUIN À VERS

RETROUVEZ LE FESTIVAL DU 27 AU 30 JUIN 2023, DANS LES AUTRES COMMUNES PARTENAIRES

MERCREDI 28 JUIN - VERS
PLACE DE L'ÉCOLE

BUVETTE
PETITE RESTAURATION

Dès 18h30

19h30 & 21h00 : Cheval des trois -
Quatuor déjanté - déambulation /
concert



20h15 : Les vacances de Pina-
loches, Cie Seul les poissons -
Clown

Pina Loches est en vacances, enfin l'occasion d'aller voir la mer. Elle s'est bien préparée : « La serviette, le maillot de bain, le transat... Bah ! où est la crème solaire ? Ah oui ! Sous la glacière ! Pina Loches est optimiste, mais jusqu'à quand ?



Programmation proposée
par la Cie du Vieil'Art

www.mjcvuache.com

Commission information :

Laurence NOVO-PEREZ, Mélanie SAXOD, Philippe DUBOUCHET

Impression :

Imprimerie Villière 74160 Beaumont